



**ENSEIGNANTES OU ENSEIGNANTS  
BESOINS IMMÉDIATS AU PRIMAIRE**

**Anglais (Dès que possible, et ce, jusqu'au 16 février 2024)**

La Francolière (Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud)

Notre-Dame-de-l'Assomption (Berthier-sur-Mer)

+-

100,00%

**Éducation physique (Dès que possible, et ce, jusqu'au 20 avril 2024)**

Aux Quatre-Vents (Saint-Malachie)

Des Méandres (Saint-Léon-de-Standon)

+-

100,00%

**Éducation physique (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 juin 2024)**

Saint-Jean (Saint-Jean-Port-Joli)

+-

9,76%

**Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 juin 2024)**

Saint-Just (4-5-6e année) - Saint-Just-de-Bretenières

+-

100,00%

**Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 5 avril 2024)**

Des Hauts-Sommets (1re année) - Sainte-Perpetue

+-

100,00%

**Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 avril 2024)**

Selon l'horaire suivant : le mardi et le jeudi

Des Hauts-Sommets (6e année) - Sainte-Perpetue

*\*Possibilité d'augmenter la tâche (maximum de 100%) en jumelant avec de la suppléance*

+-

44,00%\*

**Primaire (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 avril 2024)**

Selon l'horaire suivant : le mardi et le jeudi

Saint-Joseph (1re année) - Saint-Pamphile

*\*Possibilité d'augmenter la tâche (maximum de 100%) en jumelant avec de la suppléance*

+-

44,00%\*

**Musique (Dès que possible, et ce, jusqu'au 26 juin 2024)**

Saint-Joseph (Saint-Pamphile) - 216 minutes (4 périodes / cycle) - À la leçon

+-

9,76%

### **Tâches principales :**

- Préparer et dispenser des cours ;
- Collaborer avec les autres enseignantes et enseignants et les professionnelles ou professionnels de l'école ainsi que les autres catégories de personnel ;
- Organiser et superviser des activités étudiantes et y participer ;
- Assumer les responsabilités d'encadrement auprès des élèves ;
- Évaluer le rendement et le progrès des élèves ;
- Participer aux réunions en relation avec son travail ;
- S'acquitter d'autres fonctions qui peuvent normalement être attribuées à du personnel enseignant.

### **Exigences et compétences :**

- Baccalauréat en enseignement selon le poste ou en voie d'obtention ;
- Compétences en lien avec les technologies ;
- Habilités de communication et de coopération ;
- Aptitudes à développer une relation maître-élève positive et à assurer une saine gestion de classe.

### **Enseignants non légalement qualifiés :**

- Détenir un grade universitaire de 1er cycle sanctionnant un programme d'études universitaires d'une durée minimale de 3 ans dans un champ de spécialisation approprié.
- Avoir acquis une année d'expérience éducative (en enseignement, en animation, en formation ou en encadrement, et ce au cours des 5 dernières années)

### **Traitement annuel :**

- Selon la convention collective en vigueur

Les personnes qui désirent participer à ce concours sont priées de faire parvenir leur offre de service, accompagnée de leur curriculum vitae ainsi que leur relevé de notes (non officiel), à l'attention de :

Service des ressources humaines  
Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud  
157, rue Saint-Louis, Montmagny (Québec) G5V 4N3  
Télécopieur : 418 241-5961  
Courrier électronique : resshuma@cscotesud.qc.ca

N.B. Vous pouvez également consulter cet affichage sur le site Internet du Centre de services scolaire au [cscotesud.qc.ca](http://cscotesud.qc.ca). Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi et invite les femmes, les membres des minorités visibles, les membres des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins.

**Le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.**